

Compte rendu du conseil municipal du 14 Septembre 2020

Présents : Frédéric AGNUS, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Cécile PERRAUD, Amélie TENDART, Stéphanie PERROUD, Mickael GIBONI, Jean-François DUGOIS, Thomas DELACOURT, Luc PIERROT .

Absents excusés : Bruno Salerno donne pouvoir à M. Jean François Dugois

Patricia Salerno donne pouvoir à M. André Castagna

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu de la séance du 6 juillet 2020, M. le Maire déclare la séance ouverte. Conformément à l'article L.2121.15 du code des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'une ou un secrétaire de séance. JF Dugois accepte de remplir cette fonction.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 06 Juillet 2020. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Mme Cécile Perraud accepte d'être la référente du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

3. Convention de servitudes avec ENEDIS

Adopte à l'unanimité la convention de servitude avec ENEDIS pour la somme de 240 euros unique et forfaitaire. Celle-ci concerne le passage de câbles électriques.

4. Changement d'imputation comptable.

Accepte la modification d'imputation demandée par La Trésorerie Générale concernant des écritures comptables suite à des travaux de la rue Hippolyte Faure, pour la partie d'un riverain.

5. Remboursement de travaux d'un riverain.

Accepte le prix des travaux d'aménagement proposé par le Maître d'œuvre et facturé à M Mme Aubry Stéphane concernant la partie privée donnant accès à la voie publique.

6. Vente de parcelles.

Finalise les délibérations de l'ancienne mandature concernant la vente de parcelles :

à M. Thiollière Avenue du Dr Jolly . Parcelle AB375 d'une surface de 56m² au prix conformément établi le 13 février 2019 soit 10 euros le m² .

à M. Castello ,lotissement Pierre Gillet . Parcelle YE 85 d'une surface de 255 m² dans le prolongement de la propriété existante au prix conformément établi le 17 septembre 2018 soit 5 euros le m² .

Les riverains de la parcelle YE86 ne souhaitant pas acquérir de surface supplémentaire , il est décidé de mettre en vente le reliquat de celle-ci.

7. Effacement de réseaux rue du Colonel Caillot.

Demande, sous réserve de possibilité financière ,la programmation de l'effacement de réseau rue du Colonel Caillot auprès du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (SIEM). Accepté à l'unanimité.

8 .Devis.

Analyse les différents devis concernant :

La remise en état de la toiture du bâtiment de l'ex Poste.

Une demande d'explication concernant les prestations sera demandée.

La sécurisation de la zone du terrain de football.

Du matériel de surveillance et d'alarmes sera installé par l'équipe municipale.

9 . Informations.

Horizon 2022 .

Présentation en mairie par la DIR Est d'un projet d'aménagement de sécurité de la RN44 entre Vitry le François et La Chaussée sur Marne.

Présentation en mairie par le Conseil général de l'aménagement de la voie verte V53 entre Moncetz-Longevas et Vitry Le François.

Des appareils de mesure (radars) seront prochainement installés sur la RN44 dans les 2 sens sur le territoire de la Chaussée sur Marne.

Réflexions sur l'embellissement de la commune (nettoyage caniveaux, jardinières, fleurissement, installation de bancs, place de la mairie..)